

Délibération **2024CS10** du Parc naturel régional du Luberon

Objet : Dalle à empreintes de Saignon – Aménagement des abords et sous la halle photovoltaïque – Attribution de marchés de travaux

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 janvier, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 18 janvier 2024, se sont réunis à la Maison du Parc du Luberon, sous la présidence de Dominique SANTONI.

En entrée de séance, le quorum était atteint avec 54 votants pour 51 requis.

- 40 membres présents,
- 15 membres représentés.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Pierrette FRIMAS, Monique CHABAUD, Monique PAQUIN, Valérie PEISSON, Catherine NOLLET, Michèle MALIVEL, Ghislaine PEY, Viviane DARGER, Laurie SARDELLA, Elisabeth AMOROS, Suzanne BOUCHET, Florelle NOUGUIER, Noëlle TRINQUIER, Claire ARAGONES.

Messieurs Mickaël CAVALIER, Patrick PEYTHIEUX, Marc JAUBERT, Patrick COURTECUISSÉ, Thierry BENOIT, Laurent GARCIA, Michel BESTAGNO, Alessandro POZZO, Grigori GERMAIN, Serge VANNEYRE, Jean-François DUBOIS, Antoine SCARDAMAGLIA, Fabien GERVAIS BRIAND, Michel GASQUET, Luc MILLE, Gilles LANDRIEU, Paul COPETE, Marc BOTTERO, Dominique PESSEMESE-HOMDOWICZ, Pierre EVEN, Roland GIRAUD, Frédéric SACCO, Christian CHIAPPELLA, Sébastien TROUSSE.

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Yolande PRIMO à Patrick PEYTHIEUX
Delphine CRESP à Patrick COURTECUISSÉ
Karine MASSE à Marc BOTTERO
Béatrice TERRASSON à Valérie PEISSON
Marion MAGNAN à Laurie SARDELLA
Jacqueline BOUYAC à Claire ARAGONES
Catherine SERRA à Frédéric SACCO

Messieurs

Patrice VARAIRE à Patrick PEYTHIEUX
Jean-Pierre GERAULT à Patrick COURTECUISSÉ
Richard KITAEFF à Michèle MALIVEL
Alain FERETTI à Michel BESTAGNO
Richard ROUZET à Grigori GERMAIN
Théo FONTAINE à Valérie PEISSON
Sergio ILOVAISKY à Fabien GERVAIS BRIAND
Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

Étaient excusés :

Mesdames Ghislaine PINGUET, Hélène BLEUZEN, Catherine CAPEK, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Sabrina CAIRE, Bérange LOISEL-MONTAGNE, Laurence DELUZE

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Messieurs Emmanuel LUTHRINGER, Michel DALMASSO, Thierry GARCIN, Sylvain D'APUZZO, Grégory BALLIN, Romain POCHE, Nicolas HUMBERT, Christophe MADROLLE, Jean-Pierre RICHARD, Jean AILLAUD, Jacques MACHEFER, Michel NOUVEAU, Didier CHAMPOURLIER, Patrick MERLE.

Etaient absents :

Mesdames Sandrine PEREIRA, Solange FOUVET, Véronique MILESI, Bérangère LOISEL-MONTAGNE, Céline MOSTEIRO, Mireille SUEUR, Valérie BARDISA, Elisabeth JACQUES, Solange PONCHON, Valérie DELPECH, Charlotte CARBONNEL.

Messieurs Roland PETIET, Pascal RAGOT, Lionel MORARD, Jean-Luc MOILA, Thierry RICHARME, Jean-Pierre PETTAVINO, Jérôme PELLEGRIN, Jacques PENSA, Kevin ROLANDO, Bernard BRIFFAULT, Antoine HEIL, François DUPOUX, Georges FAUCOUNNEAU, Pierre POURCIN, Georges BOTELLA, Cyril JUGLARET, Christian GIRARD, Jérôme DUBOIS, Jean-Philippe RIVET, Roland CICERO.

Vu le Code des Collectivités territoriales,

Vu le décret d'application n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique constituant le code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019.

Vu la consultation lancée le 4 décembre 2023 sur le Profil acheteur du Parc, et sur le BOAMP, pour une remise des offres le 8 janvier 2024,

Vu la Commission d'Appel d'Offres réunie le 17 janvier 2024,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la décision de la Commission d'appel d'offres du 17/01/2024 et de retenir les entreprises suivantes par lot,

Lot(s)	Entreprise	Montants € HT
Lot n°1 VRD-Espaces verts	COLAS France-SRMV 308 chemin de Patris BP 70115 84200 CARPENTRAS	300 000,00 €
Lot n°2 Démolition, terrassement complémentaire, maçonnerie, toiture	COLAS France-SRMV 308 chemin de Patris BP 70115 84200 CARPENTRAS	58 000,00 €
Lot n°3 Platelage Aménagement bois	AMEX BOIS 1170 avenue de Traversetolo 04700 ORAISON	102 564,24 €
Lot n°4 Electricité	SARL EGPA ZI Les Bourguignons 708 av de Roumanille 84400 APT	42 000,00 €
	Total	502 564,24 €
	TVA	100 512,84 €
	Total TTC	603 077,08 €

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer les actes d'engagements correspondants ainsi que les ordres de service valant notification qui en découleront ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires à la bonne mise en œuvre de ces travaux et ce pendant toute leur durée.

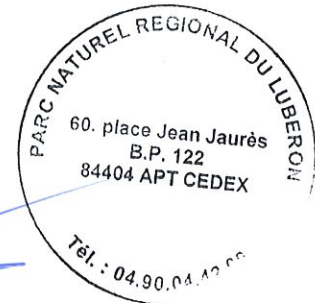
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant la Présidente du Parc naturel régional du Luberon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Conformément à l'article L 421-1 du Code de la Justice Administrative, un recours contentieux peut être introduit devant le Tribunal Administratif de Nîmes (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES CEDEX 9) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication de la présente décision ou à compter de la réponse du Syndicat mixte si un recours administratif a été préalablement déposé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente



Dominique SANTI



Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le

ID : 084-258402346-20240124-2024CS10-DE